

Guêpier d'Europe

Merops apiaster



Groupe d'Etudes
Ornithologiques
des Côtes d'Armor

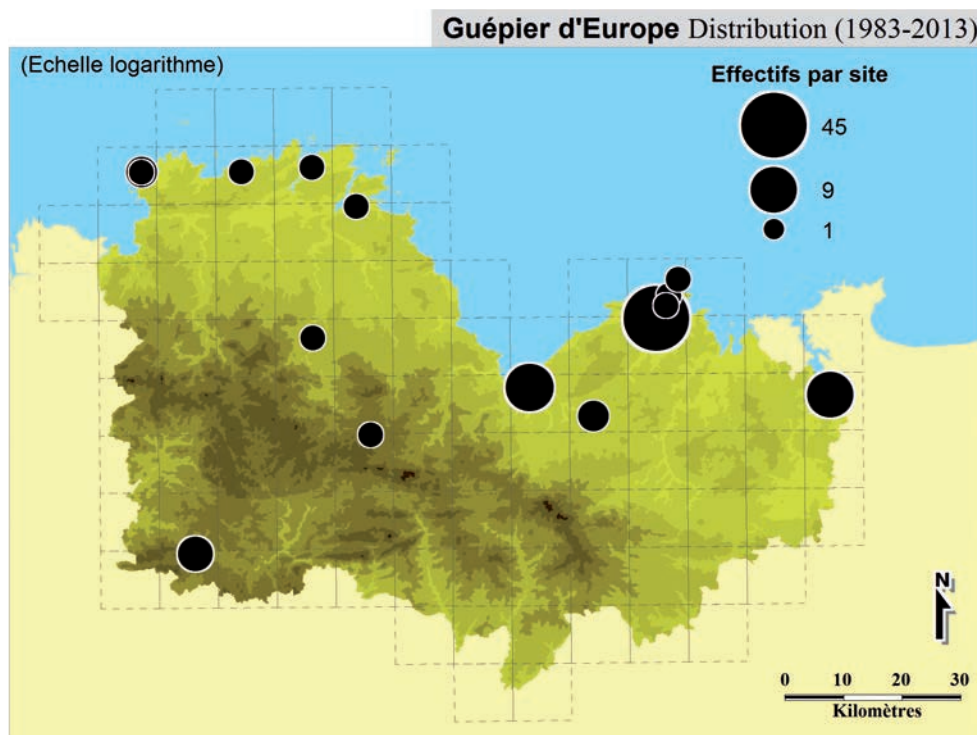
G.E.O.C.A

Le Guêpier d'Europe est une espèce monotypique migratrice présente au sud de l'Europe, en Afrique du Nord et en Asie mineure. En France, l'isotherme de 21°C en juillet semble constituer la limite nord de sa répartition. La proximité de l'eau et un site de nidification propice semblent des facteurs déterminants pour l'installation de nicheurs (**X**). Au XIX^e s., le Guêpier d'Europe était une espèce limitée au sud de la France. Au cours du XX^e s., il devient plus commun et étend sa distribution vers le nord. En 2000, la population nationale est estimée entre 6 000 et 10 000 couples. La Corse, la zone méditerranéenne et la vallée du Rhône constituent un peuplement continu. D'autres populations isolées plus au nord sont régulières : Bretagne, Bourgogne, Lorraine, Franche-Comté, Ile-de-France. De plus, des cas de nidification isolés et temporaires peuvent apparaître, un phénomène connu depuis longtemps : baie de Somme en 1840, 1901, 1910, le Havre en 1840, Noirmoutier en 1956... (**D**). Le passage pré-nuptial s'étend de la fin avril à la mi-mai voire fin mai pour le nord avec des dates précoces dès la fin mars dans le sud. Le passage postnuptial culmine de fin août à début septembre. Des observations tardives sont notées exceptionnellement (**D**). En Bretagne,

l'espèce est notée en 1974 à Belle-Ile-en-Mer sans preuve de reproduction (**G**). La nidification est prouvée en 1975 à Saint-Julien-de-Concelle, Loire-Atlantique, puis dans le Finistère en 1981 à Plougas-tel-Daoulas et en 1983 à Saint-Pabu (**C**). Il s'agit d'installations temporaires, tout comme à Guidel en 2006 (**J. Serrano comm. pers.**). A partir de 1985, une population plus pérenne s'installe dans le sud-ouest du Finistère, avec 33 couples en 2000 (**C**).

Statut en Côtes-d'Armor

De 1988 à 2014, 16 données ont été recueillies dans le département : 3 concernent manifestement le même oiseau observé du 17 au 20 mai 1998 à Fréhel. Il s'agit du seul cas de stationnement. On peut donc retenir 14 données réparties sur 11 années. La première observation connue a eu lieu en 1988, suivie d'une autre en 1990 puis en 1998. A partir des années 2000, les données deviennent plus fréquentes (11 sur 14) avec un intervalle de 2 à 3 ans, alors que dans le même temps la population nicheuse bretonne semble avoir diminué et qu'il n'est pas noté de tendance significative en France (**C**; **D**). Cette augmentation peut être la conséquence



Auteur : Alain Beuget

Extrait de GEOCA (2014). Oiseaux des Côtes-d'Armor. Statut, distribution, tendances. Saint-Brieuc, 416 p.

Côtes d'Armor
le Département



Région
BRETAGNE



Guêpier d'Europe

Merops apiaster



Groupe d'Etudes
Ornithologiques
des Côtes d'Armor

G.E.O.C.A

d'une meilleure pression d'observation. Cinq données proviennent de communes intérieures contre 9 de communes littorales. Ces dernières étant plus fréquentées par les observateurs, on ne peut conclure à une plus forte attractivité du littoral, bien que les groupes les plus importants y soient notés. Le Guêpier d'Europe est surtout observé au printemps. La date la plus précoce (1 ind. le 11 avril 2010 à Plounez) est remarquable pour la région, où l'espèce arrive généralement fin avril/début mai (C). Les données printanières s'inscrivent dans un schéma classique pour l'espèce en France : le passage pré-nuptial marque un pic en mai avec 6 données dont les maxima : 9 le 22 mai 2013 à Hillion et 25 le 14 mai 2014 à Fréhel (**P. Lagadec, comm. pers.**). Les données relatives au passage post-nuptial sont peu fréquentes (1 en août). Les 4 de juin et les 2 de juillet s'écartent sensiblement de ce schéma.

Tendances et perspectives

Le Guêpier d'Europe reste une espèce marginale en Côtes-d'Armor tandis que son statut en France est stable, sans être défavorable. En Bretagne, et particulièrement dans le sud-ouest du Finistère, il reste fragile au vu des faibles effectifs nicheurs (C). Si on ne peut préciser de tendance pour le département, l'espèce est susceptible d'y être observée de nouveau. Bien qu'aucun cas de nidification n'ait jamais été découvert, son observation dans un milieu favorable nécessite la mise en place d'un suivi, compte tenu du caractère aléatoire et temporaire de la reproduction en dehors de sa zone de reproduction et de la présence de nombreuses zones potentiellement favorables déjà occupées par l'Hirondelle de rivage avec laquelle il cohabite régulièrement, y compris en milieu artificiel (sablères, carrières).

Auteur : Alain Beuget

Extrait de GEOCA (2014). Oiseaux des Côtes-d'Armor. Statut, distribution, tendances. Saint-Brieuc, 416 p.

